MAJ : 15/09/2025

Association Régionale des Cours Professionnels de la Pharmacie

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage

ARCPP : ASSOCIATION RÉGIONALE DES COURS PROFESSIONNELS DE LA PHARMACIE

L'ARCPP accompagne depuis 78 ans les Pharmaciens d'officine et hospitaliers pour former par le système de l'alternance leurs futurs collaborateurs au métier de préparateur en pharmacie.

Les alternants sont encadrés par une équipe pédagogique composée pour 92% de Professionnels officinaux Pharmaciens et Préparateurs en pharmacie.

L'expérience du centre de formation de l'ARCPP et l'expertise de notre équipe de Professionnels Formateurs permettent de lier continuellement l'enseignement théorique et les applications de terrain et d'assurer pour les apprenants des 3 sites de formation un suivi pédagogique de qualité.

3 SITES DE FORMATION ARCPP

Nos sites de formation assurent une décentralisation géographique.
L'ARCPP, dont le siège est situé à Villeneuve d'Ascq possède également deux antennes à Famars et à Le Portel.

ARCPP FAMARS
1 avenue George Johann Klein
59300 Famars
famars@arcpp.org
03 27 25 99 26

ARCPP LE PORTEL
8 rue Monseigneur Haffreingue
62480 Le Portel
leportel@arcpp.org
03 21 33 86 10

ARCPP VILLENEUVE D'ASCQ
49 avenue du pont de bois
BP 60272
59665 Villeneuve d'Ascq
contact@arcpp.org
03 21 33 86 10

RETROUVEZ NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ET NOTRE SITE WEB

Arcpp - CFA de la pharmacie

arcpp_

www.arcpp.org

UN RÉFÉRENT HANDICAP EST AU SERVICE DES APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP : ÉVALUATION DES BESOINS, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ. VOUS POURREZ CONSULTER LE REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ DISPONIBLE DANS CHAQUE SITE DE FORMATION

LA FORMATION

LE DEUST PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE

Ouvert à la rentrée 2022 grâce au partenariat entre la Faculté de Pharmacie de Lille et l'ARCPP, le DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie forme en deux ans, par le biais de l'apprentissage, les futurs professionnels de l'officine alliant savoirs scientifiques, compétences techniques et accompagnement du patient.

6 BLOCS DE COMPÉTENCES

- **Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge**
- **Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques**
- **Agir en matière de prévention**
- **Gérer des flux des pharmaceutiques**
- **Se situer en tant que professionnel de santé**
- **Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

DEUST* : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques

NIVEAU DU DIPLÔME :

Le DEUST est un diplôme de niveau 5 : Bac +2
Ce diplôme permet de valider des ECTS* et ainsi d'intégrer le parcours LMD (Licence Master Doctorat)

DURÉE DE LA FORMATION :

965 heures sur 2 ans
480 heures la première année, 485 heures la deuxième année

RYTHME DE LA FORMATION :

En choisissant le DEUST préparateur / technicien en pharmacie vous choisissez la formation par l'alternance.
16H de cours par semaine au centre de formation : 2 jours
Le reste du temps en officine : 19h
Durée hebdomadaire totale de travail : 35H
Retrouvez toutes les informations sur l'alternance sur le site https://www.alternance.emploi.gouv.fr

HORAIRES DE FORMATION :

Villeneuve d'Ascq :	8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30
Famars :	8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30
Le Portel :	8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H30

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Pour les – de 30 ans en contrat d'apprentissage, inscription sur le site : www.parcoursup.fr
Pour les + de 30 ans en contrat de professionnalisation : Inscription hors Parcoursup : Prendre
. contact directement avec l'ARCPP.

L'inscription au DEUST Préparateur / Technicien en pharmacie se fait via la plateforme Parcoursup pour les personnes de moins de 30 ans.
La plateforme est ouverte aux inscriptions aux alentours du 20 Janvier.

Une commission d'examen des vœux validera ou non les candidatures des futurs apprenants.

LES CONDITIONS D'ADMISSION :

- Être titulaire d'un Baccalauréat et respecter les attendus qui seront inscrits sur Parcoursup
- Remplir les conditions relatives aux résultats et compétences académiques qui composent les critères généraux d'examen des vœux
- Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation dans une pharmacie d'officine ou hospitalière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Contrôle en cours de formation (CCF) + partiels semestriels

L'ARCPP est conventionnée avec la faculté de Pharmacie de Lille pour la dispensation du DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie

ECTS* : European Credits Transfer System

LES PRÉREQUIS

ATTENDUS DEUST PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE

Disposer d’une bonne maîtrise des compétences attendues en sciences et /ou technologie : sciences de la vie - chimie - physique - mathématiques

Disposer de compétences de communication dans l'expression orale et écrite en français

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Savoir s’organiser dans le travail personnel et collectif

Savoir développer le contact, savoir être à l'écoute

CRITÈRES GÉNÉREAUX D'EXAMEN DES VOEUX

Une commission de sélection se réunira pour valider ou non les demandes d'inscription sur parcoursup. Cette commission se basera sur les résultats académiques obtenus ainsi que sur certaines compétences acquises.

RÉSULTATS ACADÉMIQUES :

- Résultats de 1ère et terminale : Notes de physique-chimie, de mathématiques, de biologie, de sciences de la vie et de la terre et des matières ayant trait à la science et à la biologie et notes en langues.

- Notes obtenues aux deux épreuves écrites anticipées du baccalauréat concernant les spécialités des matières citées précédemment ainsi qu'aux épreuves anticipées du baccalauréat - Notes en français (écrit et oral)

- Pour les candidats en réorientation :
  - Résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et dans les formations universitaires suivies
  - Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

COMPÉTENCES ACADÉMIQUES :

- Acquis méthodologiques et savoir faire

- Savoir être

- Motivation, connaissance de la formation, connaissance du projet

- Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires

LE MÉTIER DE PRÉPARATEUR / TECHNICIEN EN PHARMACIE
CE QU'IL FAUT SAVOIR !

SON RÔLE ET SES MISSIONS

À l'OFFICINE

Le préparateur / technicien en pharmacie est un acteur majeur et reconnu dans le secteur de la santé publique.

Possédant de solides connaissances en pharmacologie, il est en mesure, toujours sous le contrôle d'un pharmacien, de délivrer les médicaments prescrits sur ordonnance ou en vente libre et de conseiller et accompagner le patient dans la prise de son traitement. Il assure également son rôle de conseiller dans la vente de produits de parapharmacie ou dans la délivrance et/ou de la mise en place à domicile de certains dispositifs médicaux (matériel médical).

Il est en charge de la réception des commandes et de la bonne gestion du stock au sein de l'officine ; Vérification des livraisons, rangement, élimination des médicaments périmés.

Il peut également être chargé de préparer les doses à administrer ou de réaliser des préparations, bien que cette activité se fasse de moins en moins en officine mais plutôt dans les établissements spécialisés.

Le préparateur / technicien en pharmacie peut se voir confier la gestion d'un rayon ou d'une gamme de produits, dans ce cas il pourra gérer les achats fournisseurs, négocier les remises auprès des représentants de laboratoires pharmaceutiques, s'occuper du merchandising et de l'organisation d'animations commerciales.

La fonction commerciale et d'accueil des clients implique la position debout presque en permanence.

Si le préparateur / technicien en pharmacie travaille surtout en officine, il peut également exercer à l'hôpital ou encore dans l'industrie.

EN MILIEU HOSPITALIER

Le préparateur délivre les médicaments aux différents services de l'hôpital. Il vérifie les interactions médicamenteuses éventuelles et les posologies.
Il est aussi chargé des achats, des préparations des dispositifs médicaux stériles ainsi que des préparations des médicaments radiopharmaceutiques et anti-cancéreux.
Il peut également jouer un rôle de conseil, d'encadrement et de formation.

QUALITÉS REQUISES

Savoir communiquer

Posséder d'excellentes qualités d'écoute

Être concentré, méthodique et rigoureux

Faire preuve d'empathie

LA FORMATION CONTINUE À L'ARCPP
FORMATIONS LONGUES

LE CQP DERMOCOSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

La formation est dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq.

Le CQP Dermo-Cosmétique Pharmaceutique est une formation de 278 heures conçue pour les préparateurs technicien en pharmacie et les pharmaciens adjoints qui souhaitent se spécialiser dans la vente et le conseil des produits de dermo-cosmétiques ainsi que gagner en autonomie dans la gestion et l'animation des différentes gammes de produits de dermo- cosmétique et parapharmacie.

Ce CQP s'adresse aux titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, salariés en activité dans une pharmacie d'officine.

Le titulaire de ce CQP gère, anime et développe les rayons hygiène et dermocosmétique à l'officine.

Il peut :

- Proposer et vendre des solutions de traitement ou de prévention, dans le respect de la réglementation
- Apporter un conseil expert et personnalisé aux clients grâce à l'analyse des besoins
- Conseiller le patient lors de la délivrance de la prescription dermatologique
- Élaborer et mettre en œuvre la politique commerciale du rayon dermocosmétique.

LA FORMATION CONTINUE À L'ARCPP
FORMATIONS LONGUES

LE CQP DISPENSATION DU MATÉRIEL MÉDICAL À L'OFFICINE

La formation est dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq

Le CQP DMMO est une formation de 180 heures conçue pour les préparateurs technicien en pharmacie et les pharmaciens adjoints qui souhaitent se spécialiser et renforcer leurs compétences dans le domaine du matériel médical en officine

Ce CQP s'adresse aux titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, salariés en activité dans une pharmacie d'officine.

Il permet aux pharmaciens et préparateurs en pharmacie :

- D'acquérir une formation complémentaire sur les pathologies prises en charge dans le cadre du maintien et des soins à domicile, leurs traitements et les dispositifs et appareils indispensables à cette prise en charge.

- Donner des compétences leur permettant d'intégrer et participer activement à l'équipe soignante pluridisciplinaire prenant en charge le patient.

- Améliorer ses connaissances pour pouvoir apporter au patient et aux soignants des conseils et des informations concernant la mise en place, l'utilisation et la prise en charge des matériels nécessaires au maintien à domicile des patients, ainsi que l'entretien et le dépannage.

- Maîtriser la réglementation, la tarification et le remboursement des actes pour le maintien à domicile (MAD).

- Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolutions avec des outils et des méthodes pour faciliter la vie de tous les jours .

LA FORMATION CONTINUE À L'ARCPP
FORMATIONS LONGUES

LE CQP PHYTOTHÉRAPIE, AROMATHÉRAPIE, HERBORISTERIE À L'OFFICINE

La formation est dispensée au siège de l'ARCPP, à Villeneuve d'Ascq.

Le CQP PAH est une formation de 305.5 heures conçue pour les préparateurs technicien en pharmacie et les pharmaciens adjoints qui souhaitent se spécialiser et renforcer leurs compétences afin d'être capable d'apporter un conseil professionnalisé sur les produits de santé à base de plantes et d'animer l'espace de vente dédié.
Le spécialiste en PAH peut également réaliser des préparations officinales et magistrales dans le respect du code de la santé publique.

Ce CQP s'adresse aux titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, salariés en activité dans une pharmacie d'officine.

Le titulaire de ce CQP peut :

- Conseiller le patient en matière de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de sa santé

- Accompagner le patient lors de la vente de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de sécuriser leur utilisation

- Référencer les produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) permettant de maîtriser la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'offre de produits proposés au sein de l'officine

- Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie, afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil /partie gestion de stock et réassort

- Animer l'espace de vente pour favoriser son attractivité et sa compréhension par les patients

- Réaliser des préparations officinales et magistrales en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie pour répondre aux prescriptions médicales, conseils pharmaceutiques et demandes des patients dans le respect du Code de la santé publique

LA FORMATION CONTINUE À L'ARCPP
FORMATIONS COURTES

L’ARCPP, propose d’accompagner et former les préparateurs en pharmacie et pharmaciens tout au long de leur carrière professionnelle au travers de formations de courte durée en présentiel sur nos trois sites de formation, en classe virtuelle ou en e-learning.

Ces formations offrent l’opportunité de développer de nouvelles compétences et connaissances pour répondre de manière encore plus efficace aux attentes de la patientèle en officine.

Former les professionnels officinaux est notre priorité !

Notre Offre de Formation :

Formations Courtes (Actions de développement des compétences):

- Durée : 1/2 journée, 1 journée ou 1 journée 1/2, selon le thème de la formation.
- Formats : Classe virtuelle, Présentiel, E-learning
- Certification DPC : Certaines formations permettent de valider le Développement Professionnel Continu (DPC).

Différentes formations sont proposées par l’ARCPP tout au long de l’année, et toujours en lien avec l’actualité pharmaceutique

- Vous pouvez retrouver le catalogue des formations sur notre site internet arcpp.org ou sur https://arcpp.apolearn.com/catalog/formationcontinue

Contact :

Monsieur Florian GUERRET, responsable de la formation continue

06.73.59.20.44 formation.continue@arcpp.org